



L'approche d'Avel Plaisance pour une navigation respectueuse du vivant



La mer est un espace de liberté avec des contraintes liées à l'environnement comme le vent et les marées. L'augmentation du nombre de plaisanciers sur les plans d'eau, nécessite de modifier notre comportement pour continuer à admirer le vivant qui nous entoure.

La plaisance voile ce n'est pas uniquement de la manœuvre et de la navigation sur carte. Le plaisancier pour réussir sa croisière et naviguer avec le bon sens marin, doit prendre en compte la faune, la flore, le patrimoine culturel et de tout ce qui constitue l'océan et le littoral. Cela passe par de l'information, de l'observation et un comportement adapté.

1 – Préparation de la croisière

- Se renseigner sur les écosystèmes marins, les zones protégées, les règles en vigueur.
- Se munir de crème solaire, de savons et de produits préservant le milieu marin (pensez que vos eaux de douches et de vaisselles partent directement à la mer !).



2 - Avant le départ en mer



- Revoir avec l'équipage les règles de sécurité, les bonnes pratiques de la vie à bord, la responsabilité de tous vis-à-vis du milieu marin.
- Lors des achats nécessaires à l'avitaillement :
 - Eviter absolument tous les plastiques à usage unique : gobelets, assiettes jetables, pailles...
 - - Privilégiez les produits locaux, de saison, de préférence Bio, les emballages recyclables, les produits vaisselle et d'entretien respectueux de l'environnement.
 - Limiter les emballages au départ pour éviter d'avoir à les stocker.

3 - En mer

- Ne rien jeter à la mer et trier les déchets.
- Ne pas toucher ni nourrir les animaux marins.
- S'approcher avec précaution et respect des animaux marins et gardez une distance de sécurité.
- En cas d'approche de mammifères marins, ne pas couper les trajectoires d'évolution.
- Respecter et faire preuve de courtoisie envers les autres usagers du plan d'eau. Garder les distances de sécurité en particulier avec les bateaux de plongée arborant le pavillon Alpha (100m) et les bateaux en action de pêche.
- Utiliser le moins possible le moteur, dans la limite d'une sécurité acceptable, privilégier la voile qui est un moyen doux, écologique, respectueux de l'environnement. Si on utilise le moteur, rester dans des plages de rendements optimums et ne pas pousser le moteur à fond sans raisons valable.





4 - Le mouillage

- Vérifier les règles de mouillage en vigueur, existence d'une zone protégée...
- Gérer votre vitesse d'approche en fonction des réglementations en vigueur et pour ne pas gêner les plaisanciers.
- Privilégier les coffres et les bouées d'amarrage à l'utilisation de l'ancre.
- Choisir d'ancrer dans les zones de sable pour préserver la flore marine et évitez d'ancrer dans les herbiers.
- Poser et remonter l'ancre sans traction excessive pour éviter de « labourer » les fonds.
- Limitez les actions de pêche au strict nécessaire pour la consommation du bord.
- Gérez vos eaux noires afin de ne pas polluer la baie qui vous accueille.
- Limiter le niveau sonore de l'équipage et de l'installation Hi-Fi pour éviter de déranger la faune marine

et par respect pour les voisins de mouillage.

- Limiter la consommation d'eau au strict nécessaire, au mouillage comme au port.
- Produire une énergie en favorisant le solaire quand c'est possible et limiter l'utilisation du moteur.

5 - Les escales au port

- Se brancher à quai et utiliser au maximum l'électricité du port plutôt que le gaz du bord et le moteur.
- Utiliser les sanitaires du port pour les toilettes et douches.
- Durant les escales sur les îles, dans la mesure du possible garder les déchets à bord.
- Jeter les déchets dans des bacs de tri-sélectif uniquement sur le continent.



que le